

REUNION PUBLIQUE MONTROUGE EST

MAISON DES ASSOCIATIONS

18/11/2024

1^{ère} partie : présentation du PowerPoint précisant les politiques de la Ville, les projets réalisés et futurs. Le PowerPoint est disponible sur jeparticipe.ville-montrouge.fr

2^{ème} partie : Echanges entre les riverains, le Maire, les Elus et les services de la Ville.

Question : « Il y a un problème de sécurité et de temps de traversée (durée du feu) concernant le passage piéton face à la Poste sur la RD920 »

Réponse : Un projet avait été dessiné par le Département des Hauts-de-Seine (enquête publique, allocation de fonds, etc.) pour réduire le nombre de voies sur la RD920 entre Bourg-la-Reine et Paris et sécuriser les traversées. Cependant le département du Val-de-Marne – concerné par la partie comprise entre Bourg-la-Reine et Bagneux – n’a pas donné suite, ce qui remet en cause l’intégralité du projet

La Ville de Montrouge a demandé au Département des Hauts-de-Seine de réaliser, tout de même, les aménagements nécessaires sur la partie de la RD920 comprise entre la Vache Noire et Paris puisqu’il s’agit d’une voirie 100% Hauts-de-Seine. Le Département a répondu favorablement : la piste cyclable est pérennisée et prochainement 3 carrefours seront créés (Estienne d’Orves, Gambetta, Louis Rolland).

Q : « Est-ce que les travaux de la rue de la Vanne sont terminés ? Car il y a des pavés qui s’enlèvent ou bien qui sont abîmés »

Réponse : La rue de la Vanne n’a pas encore été réceptionnée, à la demande de la Ville à Vallée Sud Grand Paris (VSGP). Effectivement, plusieurs malfaçons ont été constatées par la Ville et transmises à VSGP.

Q : « La piste cyclable rue Gabriel Péri est très bien, mais beaucoup de véhicules stationnent sur celle-ci. Serait-il possible d'envisager des solutions pour éviter ces stationnements gênants ? Et serait-il possible également de prolonger cette piste vers Gentilly, rue Barbès ? »

Réponse : Les agents de police municipale sanctionnent ces infractions tout au long de l'année. La Ville peut installer des potelets le long de la piste cyclable, mais ils risquent d'être rapidement détériorés. Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une caméra afin de vidéo verbaliser les propriétaires des véhicules.

Concernant la prolongation, un jeu d'acteurs important rentre en compte : la rue Barbès appartient au département des Hauts-de-Seine et aboutit sur la Ville de Gentilly (Département du Val de Marne). Aussi la ville va envoyer un courrier aux deux départements pour relayer cette demande de prolongation.

Q : « Le souterrain de la RD920 est malpropre et mal fréquenté, est-ce qu'il sera fermé ? »

L'entretien du souterrain (propreté, éclairage...) est la compétence du Département. Pour que la Ville intervienne à la place du Département, une convention doit être signée. La Ville a déjà fait les démarches en ce sens et attend le retour du Département des Hauts-de-Seine.

Q : « Des véhicules trop gros (gros porteurs) empruntent la rue de la Vanne et dégradent l'infrastructure récemment rénovée »

Réponse : La Ville a remonté aux entreprises concernées pour qu'elles interdisent l'accès à ces véhicules hors normes. La Ville peut interdire l'accès sur la portion qui pose problème en concertation avec VSGP.

Q : « Est-il possible d'interdire de tourner à droite à la sortie du boulevard Charles de Gaulle ? Car tout le monde emprunte la rue, et cela créer des nuisances sonores »

Réponse : Il n'est pas possible d'interdire de tourner à droite pour entrer sur le boulevard du Général de Gaulle, la rue de la Vanne étant à sens unique quand elle va en direction de la rue Barbès à partir du boulevard De Gaulle.

Q : « Y a-t-il des caméras sur la RN20 ? »

Réponse : Il y en a 6 (vidéo-verbalisations).

Q : « Au début de l'Avenue Marx Dormoy, il n'y a pas d'abribus pourquoi ? »

Réponse : La Ville va s'informer puisqu'il s'agit là d'une voie départementale.

Q : « Depuis Paris en allant vers Montrouge, le trottoir au niveau du Novotel (au niveau du drapeau) est cassé et non remis à niveau »

Réponse : La partie du trottoir coté RD920 appartient au Département et la partie coté Boulevard Romain Rolland est détenue par la Ville de Paris. Le problème sera donc communiqué à l'entité compétente.

Q : « Il y a un problème avec la présence de nombreux mégots sur les trottoirs »

Réponse : La Ville va de nouveau demander aux commerçants de :

- Rappeler à l'ordre les clients,
- Mettre un cendrier à disposition
- Nettoyer leur trottoir.

De plus, 45 cendriers seront disposés un peu partout à Montrouge en 2026 dans le cadre du plan contre les incivilités.

Q : « Rue de la Vanne (au niveau du numéro 48), il y a des dépôts sauvages tous les jours et plus particulièrement les lundis matins. »

Réponse : Les équipes de la Mairie vont étudier la question pour afficher l'arrêté municipal précisant le risque d'amende et installer une caméra.

Q : « Il y a un problème avec les voitures de location qui restent plusieurs jours sur les stationnements livraison le long de la RD920. Plus précisément au niveau du 59 Avenue Aristide Briand, ce qui empêche également la collecte des containers »

Réponse : La ville verbalise à l'aide des 6 caméras présentes le long de la RD920.

Q : « L'état du trottoir devant le garage Renault est préoccupant. »

Réponse : La ville va se rendre sur place.

Q : « Sur la RD920, la circulation des bus est plus lente du fait des voies vélos et du développement de la circulation cycliste. »

Réponse : les voies vélos spécifiques sont en train d'être pérennisées le long de la RD920, ce qui permettra aux bus d'avoir leur propre couloir.

Q : « La sortie des containers est trop tôt sur les trottoirs au 62 rue de la Vanne, il faut faire un rappel à l'ordre des gardiens et syndics. Y a-t-il un règlement de sortie des poubelles sur l'heure ? »

Réponse : Les informations concernant le passage des camions à benne sont sur le site de VSGP : [COLLECTE VSGP](#)

Q : « Est-il possible d'apposer un panneau « interdit sauf riverain » au niveau de la voie pompier rue Thalheimer pour ne pas devoir faire le tour ? ».

Réponse : Légalement, la Ville ne peut pas apposer un panneau interdit sauf riverains sur cette voie car cela impliquerait une privatisation de la voie

Q : « Que va devenir le skate-park fermé du fait de sa dangerosité ? »

Réponse : le Conseil Consultatif des Jeunes a proposé un projet de Pump-track, au niveau de l'ancien skate Park. C'est une structure amovible ressemblant à ce qui a été installé cet été place Cresp dans le cadre des activités JOP 2024.

Q : « Pourquoi les services de la voirie ont retiré les potelets amovibles devant l'école Aristide Briand ? »

Réponse : L'entrée est très empruntée, ce qui fissure le dallage. Les potelets étaient toujours baissés et ont donc été retirés.

Q : « Existe-t-il un comptage des véhicules boulevard du Général de Gaulle et notamment des véhicules de gros calibres ? Plus de monde qu'avant car plus personne ne passe par la Vanne mais par le boulevard Général de Gaulle. »

Réponse : Le flux est un peu plus important le matin et il y a plus d'arrêts dus aux livraisons des commerces.

Q : « Certains usagers du foyer Aurore causent des nuisances. Qui décide de l'emplacement d'un tel foyer ? Celui-ci, à proximité d'une école, est mal placé »

Réponse : Ces immeubles de bureau ont été réquisitionnés par l'Etat pour l'hébergement d'urgence. La Ville va faire un rappel à l'ordre à Aurore pour veiller au bon comportement des utilisateurs du foyer.

Q : « Il y a de nombreuses nuisances dues aux livraisons de la société 12.5 : livraisons à toute heure du jour et de la nuit. Il faut faire respecter les horaires de livraison au niveau du 46 ter dans la descente du parking à la place de Saveurs et vie ».

Réponse : La ville va se renseigner à ce sujet.

Q : « Les toits terrasses de l'école Aristide Briand retiennent l'eau, ce qui peut causer la prolifération de moustiques. »

Réponse : Les évacuations ont été faites en trop plein, pour éviter la rétention d'eau.

Q : « Est-il prévu une rénovation de l'école Aristide Briand et des crèches ? »

Réponse : A chaque mandat, une école est rénovée. L'école Berthelot a été rénovée récemment, l'école Rabelais est en cours de rénovation. Aristide Briand pourrait être la prochaine.

Il faut réfléchir concernant la rénovation des écoles en prenant en compte le réchauffement climatique.